



Communiqué de presse OFS/ARE

Embargo: 6.4.2023, 14h00

11 Mobilité et transports

Comportement de la population en matière de mobilité en 2021
Résultats du microrecensement

Les loisirs sont restés de loin en 2021 le principal motif de déplacement

En 2021, la population résidente suisse a consacré environ 43% de ses déplacements en Suisse aux loisirs, qui restent ainsi de loin le principal motif de déplacement. La distance journalière moyenne par personne s'est élevée à 30,0 kilomètres, soit 6,8 de moins que lors de l'enquête de 2015. Cette évolution est à mettre en lien avec la pandémie de COVID-19. Tels sont les chiffres qui ressortent du microrecensement mobilité et transports, la plus importante enquête suisse sur le comportement de la population en matière de mobilité, réalisée par l'Office fédéral de la statistique (OFS) et l'Office fédéral du développement territorial (ARE).

La pandémie de COVID-19 avait encore en 2021 un impact sur le transport de personnes, mais guère sur les motifs de déplacement. Les loisirs arrivaient en tête du classement, tout comme lors de la dernière enquête de 2015. Leur part dans l'ensemble des distances parcourues reste presque inchangée (43% contre 44% en 2015). En analysant les données en fonction de l'heure de la journée, on constate que les loisirs passent devant tous les autres motifs de déplacement déjà à partir de 8 heures environ et qu'ils restent en tête jusque tard dans la nuit. Pour ce qui est des motifs de déplacement toujours, les trajets pour se rendre au travail occupent la deuxième place avec 28% en 2021. Ils sont suivis par ceux pour faire des achats avec 15%. La part des autres motifs était relativement faible, comme par le passé.

Recul des déplacements pour la première fois depuis des décennies, en raison du COVID-19

En considérant tous les trajets parcourus à l'intérieur du pays, on obtient une distance journalière moyenne de 30,0 km par personne, tous motifs de déplacement confondus. Il s'agit du premier recul observé depuis le début de la série des microrecensements modernes en 1994. Et ce recul n'est pas des moindres: par rapport à 2015, la distance journalière moyenne par personne présentait une baisse de 6,8 km, ou de 19%, en 2021. Elle affichait même une diminution de 1,3 km par rapport à 1994.

Cette évolution s'explique en grande partie par la pandémie de COVID-19. Encore bien présente en 2021, cette dernière a surtout marqué le début de l'année, les mesures pour la contrer limitant parfois considérablement la vie publique. En comparant les distances parcourues avec celles de 2015, on constate que l'écart est le plus marqué en début d'année. Les distances journalières n'ont pas été les seules à diminuer: le temps qui leur a été consacré a suivi la même tendance. En moyenne, la population suisse a consacré 80,2 minutes par jour aux déplacements, trajets à pied compris, contre 90,4 minutes en 2015.

Baisse proportionnellement plus faible pour la voiture que pour les transports publics

Le recul des distances parcourues n'a pas touché tous les moyens de transport de la même manière. Après une période de croissance ayant débuté en 2000, le chemin de fer a pour la première fois connu une diminution relativement forte, sa part dans les kilomètres parcourus étant passée d'un peu plus de 20% en 2015 à 16% en 2021. Au second semestre 2021, sa proportion s'est toutefois rapprochée de celle observée en 2015.

Quant aux distances parcourues en voiture, elles ont enregistré une diminution en pourcentage plus faible que celles parcourues en train, ce qui a permis à la voiture de consolider sa première place dans la répartition modale. C'est en voiture que la population a parcouru plus des deux tiers de la totalité des distances effectuées en Suisse, soit 69% ou 20,8 km par personne et par jour. En 2015, cette proportion s'élevait à 65%. Une voiture comptait en moyenne 1,53 occupant en 2021, soit un peu moins qu'en 2015 (1,56 personne). Comme par le passé, ce taux d'occupation était encore plus faible lorsqu'il s'agissait de se rendre au travail (1,09 personne par voiture).

Véhicules électriques plus fréquents parmi les revenus élevés

Au cours des dernières années, le nombre de voitures électriques immatriculées en Suisse a fortement augmenté. Les données du microrecensement montrent que ce sont les personnes disposant d'un revenu élevé qui en achètent plus souvent. Alors qu'en 2021 les véhicules entièrement électriques représentaient 3,0% des voitures appartenant aux ménages disposant d'un revenu mensuel supérieur à 12 000 francs, la proportion était deux fois moins importante (1,4%) chez les ménages dont le revenu mensuel se trouvait entre 8000 et 12 000 francs et encore plus petite chez ceux à faible revenu. Il est par ailleurs intéressant de noter que les voitures électriques ont servi à effectuer des trajets certes plus courts (14,4 km) que les véhicules diesel (16,4 km), mais légèrement plus longs que ceux à essence (13,2 km).

20% des ménages possèdent un vélo électrique

Le seul moyen de transport qui a été utilisé davantage en 2021 qu'en 2015, malgré la pandémie, est le vélo électrique. En Suisse, un ménage sur cinq en possède aujourd'hui au moins un. C'est environ trois fois plus qu'en 2015 (7%), alors que la possession de vélos traditionnels a diminué, passant de 65% en 2015 à 61% en 2021. Néanmoins, il y a vélos électriques et vélos électriques: alors que les plus rapides, qui nécessitent une plaque d'immatriculation, sont principalement utilisés pour se rendre au travail (65% des distances), les modèles plus lents servent le plus souvent aux activités de loisirs (57% des distances).

Les jeunes adultes se déplacent le plus

Le taux de mobilité diffère parfois fortement d'un groupe de population à l'autre. Les personnes âgées de 18 à 24 ans ont parcouru la distance journalière la plus longue en 2021, soit 40,2 kilomètres par personne. Avec l'âge, celle-ci tendait à diminuer: elle était de moitié moindre chez les 65 à 79 ans et quatre fois moins élevée chez les 80 ans ou plus. La mobilité n'était pas non plus la même selon le lieu de domicile: les habitants des communes rurales ont parcouru en 2021 des distances un quart plus élevées que ceux des communes urbaines. Les personnes faisant partie d'un ménage à revenu élevé parcouraient aussi des distances supérieures à la moyenne.

Améliorer les TP, une priorité aux yeux de la population

Dans une partie distincte du microrecensement, il a été demandé à la population de donner son avis sur des idées visant à améliorer les transports. Il est apparu que la population considère plus important d'optimiser les transports publics et de réduire l'impact environnemental du trafic que d'apporter des améliorations aux aménagements cyclables, routiers ou encore piétons. Parmi les mesures concrètes de politique des transports, la population plébiscite entre autres la fluidification du trafic dans les villes et les agglomérations, les incitations financières à l'achat de nouveaux véhicules

économiques en énergie et à faibles émissions, et l'amélioration du trafic local et régional dans les transports publics.

Microrecensement mobilité et transports

Il s'agit de la plus importante enquête statistique sur le comportement de la population suisse en matière de mobilité. Elle a lieu environ tous les cinq ans depuis 1974. Pour l'édition 2021, 55 000 personnes sélectionnées au hasard ont été interrogées par téléphone, les interviews ayant été répartis sur l'ensemble de l'année. Les questions portaient sur la possession de véhicules, de permis de conduire et d'abonnements des transports publics, la mobilité journalière (distances parcourues, nombre et durée des trajets), les motifs de déplacement et les moyens de transport utilisés, les voyages d'une journée et ceux avec nuitées, l'opinion de la population quant à la politique suisse des transports.

Le microrecensement mobilité et transports est réalisé sous la direction de l'Office fédéral de la statistique (OFS) et de l'Office fédéral de développement territorial (ARE), avec la participation d'autres offices fédéraux et des cantons, ces derniers finançant des interviews supplémentaires afin de densifier l'échantillon pour leur territoire.

Vous trouverez sur Internet le rapport détaillé, une publication interactive présentant les principaux résultats et un recueil de tableaux:

- www.mrmt.bfs.admin.ch
 - www.are.admin.ch/mzmv
-

Report d'une année à cause de la pandémie de COVID-19

Selon le rythme habituel, le microrecensement aurait dû avoir lieu en 2020. Mais l'enquête a dû être interrompue en mars 2020 puisque la première vague de COVID-19 a gelé l'essentiel de la vie publique (réduisant aussi l'offre de transports publics). Elle a finalement pu être réalisée en 2021 lorsque la population n'était plus limitée dans ses déplacements, du moins à l'intérieur du pays.

Les données recueillies en 2020 ont été utilisées dans le cadre d'une enquête spéciale relative à l'impact de la pandémie sur les comportements en matière de mobilité (comparaison des premiers mois de 2021 avec ceux de la même période en 2020; voir www.experimental.bfs.admin.ch).

Renseignements

Jean-Luc Muralti, OFS, section Mobilité, tél.: +41 58 463 67 10, e-mail: mobilita@bfs.admin.ch
Matthias Balmer, ARE, section Bases, tél.: +41 58 463 50 74, e-mail: befragung@are.admin.ch

Service des médias OFS, tél.: +41 58 463 60 13, e-mail: media@bfs.admin.ch
Service des médias ARE, tél.: +41 58 464 22 99, e-mail: media@are.admin.ch

Nouvelles parutions

Publication Web, sous forme de scrollytelling, présentant les principaux résultats:
www.comportement-mobilite.bfs.admin.ch

Rapport détaillé sur le «[Comportement de la population en matière de mobilité. Résultats du microrecensement mobilité et transports 2021](#)», numéro OFS: 841-2100
Commandes de publications: tél.: +41 58 463 60 60, e-mail: order@bfs.admin.ch

Offre en ligne

Autres informations et publications: www.bfs.admin.ch/news/fr/2023-0157
Site de l'ARE sur le microrecensement: www.are.admin.ch/mzmv

La statistique compte pour vous: <https://la-statistique-compte.ch/>
Abonnement aux NewsMails de l'OFS: www.news-stat.admin.ch
Le site de l'OFS: www.statistique.ch

Accès aux résultats

Ce communiqué est conforme aux principes du Code de bonnes pratiques de la statistique européenne. Ce dernier définit les bases qui assurent l'indépendance, l'intégrité et la responsabilité des services statistiques nationaux et communautaires. Les accès privilégiés sont contrôlés et placés sous embargo.

Les cantons qui ont cofinancé une densification de leur échantillon sont copropriétaire des données concernant leur territoire et ont eu un accès anticipé à celles-ci. Les offices fédéraux du Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) ont également eu un accès anticipé aux principaux résultats.